



DIMPLEX

NOUVEAUTÉ DIMPLEX 2013 : EXTENSION DE GARANTIE DE 2 À 5 ANS

Madame, Monsieur,

La société GLEN DIMPLEX, fabricante de pompes à chaleur avec plus de 35 ans d'expérience, vous propose à partir de juin 2013 :

UNE GARANTIE
TOTALE DE 5 ANS

POMPES À CHALEUR DIMPLEX
Garantie
5
Ans
EN OPTION

PIÈCES, MAIN
D'ŒUVRE ET
DÉPLACEMENT

Pour un achat en toute tranquillité, choisissez un produit de qualité associé à une extension de garantie totale de 5 ans !

- ✓ Extension valable sur l'ensemble de notre gamme de pompe à chaleur de 6 à 145 kW
- ✓ Mise en service par une station technique agréée

Plus d'informations, sur nos modalités et conditions d'extension, disponibles chez votre grossiste ou revendeur habituel et dans notre tarif 2013 ou par mail → dimplex-ST@dimplex.de

Toute l'équipe Dimplex vous souhaite de bonnes affaires avec sa gamme de produit Dimplex. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Yannick Fischer
Directeur Commercial et Administratif

Dimplex Solutions Thermodynamiques SAS
7, rue d'Uberach
67590 Schweighouse sur Moder
Tél. : +33 825 31 31 10
Fax : +33 388 07 18 01
dimplex-ST@dimplex.de
www.dimplex.de/fr